

Paris, le 29 mai 2020

De : Roberto Ghin, Proviseur

Aux élèves et parents d'élèves

Objet : Retour au lycée en juin

Chers élèves, Chers parents d'élèves,

J'espère que cette lettre vous trouvera en bonne santé et que le confinement vous aura été profitable tant du point de vue personnel que du point de vue des apprentissages.

Avec le planning joint à cette lettre, je vous informe du dispositif pédagogique et du protocole sanitaire qui ont été mis en place pour accueillir les élèves et les personnels à compter du 2 juin.

La reprise des cours au lycée

Les professeurs rentreront le 2 juin pour préparer l'accueil des élèves.

Les élèves rentreront le 4 juin en fonction du planning en pièce-jointe.

Comme je vous l'avais indiqué dans mon précédent courrier et avec validation du Conseil Pédagogique et du Conseil d'Administration du lycée nous avons réalisé un nouvel emploi du temps en fonction de plusieurs critères :

- Toutes les classes ont 2 demi-journées de cours consécutives et sont séparées en 2 groupes de 12 élèves
- Les élèves auront des cours dans les matières fondamentales et des TP
- Les classes ont été réparties sur 2 étages pour respecter la distanciation et éviter les brassages d'élèves
- Les classes rentrent et sortent à des horaires décalés pour éviter de se croiser
- Les mercredis sont réservés à des cours ou des devoirs supplémentaires

Lors de la 1^{ère} heure de cours, les professeurs feront une synthèse de ce qui a été étudié à distance. Cette synthèse sera disponible dans le cahier de texte de la classe.

Les autres heures de cours seront consacrées à de l'approfondissement de ce qui a été étudié et à du soutien.

Les cours qui n'auront pas lieu continueront à être donnés à distance par vos professeurs.

Suite à l'intervention du Ministre de jeudi 28 mai et du fait que nous soyons en zone orange les classes suivantes auront cours à partir du 4 juin : 1 et 2CAP, 1^{ère} Bac Pro, T Pro, TSTHR, MCAR et Sommellerie. Les autres classes seront accueillies au moins une fois par leurs professeurs comme prévu dans le planning initial. De ce fait, merci de respecter l'emploi du temps à compter du 4 juin



G.Tirel
Paris

Le protocole sanitaire

Nous avons établi un protocole sanitaire validé par le CHST et le Conseil d'Administration du lycée. Pour cela, nous avons suivi les préconisations du protocole sanitaire ministériel que nous avons appliqué à tous les espaces occupés du lycée.

A leur retour au lycée, les élèves seront informés par leurs professeurs de la conduite à tenir pour respecter les consignes sanitaires.

Voici la synthèse des mesures mises en place :

Respect de la distanciation : Marquage au sol et sur les murs, séparation des espaces de travail

Le lavage des mains : Gel hydroalcoolique mis à disposition aux endroits de passage (hall, cantine, ateliers professionnels, salle des professeurs), savon liquide et papier (toilettes), lingettes désinfectantes pour les professeurs

Port du masque : **Obligatoire pour tout le monde quand la distanciation n'est pas garantie** (couloirs, espaces communs, salles de classe)

Matériel : Signalisation du matériel et mobilier non utilisable (rubalise), interdiction d'utiliser du matériel collectif sauf photocopieurs, ordinateurs du bureau du professeur, CDI (protocole d'utilisation des PC et des livres)

Équipement mis à disposition : masques grand public (lavables) pour les personnels et élèves nécessaires, masques jetables, gel hydroalcoolique, savon et papier pour tous, gants au CDI,

Poubelle extérieure (entrée) pour jet des masques et gants souillés.

Espaces de travail (classes, bureaux, espaces communs) : Séparation des classes en 2 groupes, horaires décalés, répartition des salles par demi-journées, séparation du mobilier, condamnation du matériel collectif (sauf en cuisines et salles de restaurant pédagogiques), portes maintenues ouvertes, aération, nettoyage, désinfection.

Espaces collectifs :

Circulations : Marquage au sol, maintien des portes ouvertes, condamnation du matériel collectif

Vestiaires pour cuisiniers : limitation des casiers, sacs poubelles fournis pour protection des sacs personnels

Cour : Utilisation de la cour extérieure et entrée du lycée, condamnation de la terrasse

Fermetures : **Cantine et internat, foyer des élèves**, restaurants et hôtel d'application

CDI : Protocole spécifique (masques, gants, lingettes)

Nous vous conseillons de vous munir d'un trousseau personnel pour faire face aux situations inattendues: Masque de rechange, Flacon de gel hydroalcoolique, mouchoirs en papier, lingettes.

Avec l'ensemble des personnels, j'aurais grand plaisir à vous retrouver dès jeudi 4 juin.

Très chaleureusement.

Le Proviseur,

Roberto Ghin



Lycée Hôtelier Guillaume Tirel
237 Boulevard Raspail – 75014 Paris
Tel : 01 44 84 19 00 - Mail : ce.0754476h@ac-paris.fr